

Jean-Pierre COSSET

Certificat de spécialisation en Droit des garanties, des sûretés et des mesures d'exécution

Thomas DROUINEAU

D.E.A. de Droit Privé
D.E.S.S. Droit de la Construction et de l'Urbanisme

Florent BACLE

DESS et Magistère Droit des Techniques de l'Information et de la Communication
D.U Réparation juridique du dommage corporel

Avocats Associés

Marion LE LAIN

Master II Droit de la Construction et de l'Urbanisme
Master II Droit des Marchés Publics et des Délégations de service public

Mehdi HAMDI

Docteur en Droit Public

Anne DE REVIERS

Diplômée Avoué
Maîtrise en Droit Privé

Jérôme RENAUDIN

Maîtrise en Droit des Affaires
Ancien Conseil Juridique

Paul BARROUX

Master II Droit du financement et du recouvrement

Julie VERGER

Master II Droit Public

Vincent MILLET

Master II « Conseil et Contentieux »
Option Droit Public

24 Rue Arsène Orillard
BP 83

86003 POITIERS Cedex

Tél : 05-49-88-02-38

Fax : 05-49-88-98-96

accueil@drouineaucossetbacle.fr

N° intracommunautaire FR 7630581198600028
RCS POITIERS 305 811 986
SCP au capital de 16 540 €
3 NAF 6910 Z



En association avec

Jean GERONDEAU

Conseil en Droit Fiscal et Droit des Sociétés
Avocat au Barreau de La Roche S/Yon

Delphine TEXIER

DEA en Droit Social
Avocat au Barreau de Poitiers

avocatsccrg@aol.com

Cabinet Conseil ROUSSEAU – GERONDEAU
SELARL Inter-Barreaux au Capital de 38.118,25 €
RCS LA ROCHE SUR YON 328 962 055

Commune d'AUSSAC VADALLE

Mairie

16560 AUSSAC VADALLE

Par mail : mairie@aussac-vadalle.fr

Poitiers, le 26 novembre 2013

N/Réf. : AUSSAC VADALLE/EARL DE VADALLE - 110493

TD/MH/LP

V/Réf. : Monsieur Gérard LIOT

Monsieur le Maire,

Vous trouverez joint au présent courrier la copie du mémoire en réplique n°2 que vient de me communiquer le Tribunal Administratif de Poitiers.

La partie adverse maintient ses précédentes demandes et conclut au rejet de nos écritures.

A la lecture de ce mémoire, je vous invite à me faire part de vos éventuelles observations.

Je commence dès à présent à instruire ce mémoire afin d'y apporter une éventuelle réplique.

Dans cette attente, je reste à votre entière disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

T. DROUINEAU



M. HAMDI